

À livre ouvert

Bulletin d'information du Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de BANQ-CSN | banq.csn.info

Vos avantages à la CSN sont nombreux



- **Des gains concrets :**
 - Avec son rapport de force et son expertise en négociation, la CSN va chercher de vraies avancées qui font la différence dans votre quotidien
- **Une convention collective négociée, par vous et pour vous, en fonction des enjeux qui préoccupent l'ensemble des membres**
- **Une personne conseillère affectée à votre syndicat qui vous appuie et vous conseille au lieu de prendre les décisions à votre place**
- **Un appui stratégique et politique de la CSN, des Conseil centraux et de la Fédération des employées et employés de services publics pour faire avancer vos luttes et vos négociations. En temps de négociation et de mobilisation, c'est bien pratique d'avoir cette grosse machine CSN qui vous soutient!**
- **Une autonomie réelle: on vous accompagne, vous prenez vos décisions**
- **Plus de 600 salarié-es à travers le Québec qui fournissent toute une gamme de services :**
 - Pour la préparation, la négociation, l'interprétation et l'application de la convention collective;
 - En défense des accidenté-es du travail et en ergonomie, pour fournir des expertises sur les conditions et les lieux de travail et pour apporter des correctifs (équipements, postures de travail, épuisement professionnel, harcèlement au travail, sécurité, etc.);
 - En syndicalisation, pour appuyer les travailleuses et les travailleurs qui veulent se syndiquer à la CSN;
 - Pour la création de divers comités qui travaillent à la promotion de vos droits (santé-sécurité-environnement, condition féminine, LGBTQ+);
 - En mobilisation, pour soutenir les membres en négociation ou en conflit;
- En communication, pour faire connaître vos revendications dans les médias et bien informer vos membres;
- En formation, pour vous renseigner sur tous les aspects du syndicalisme;
- Pour l'interprétation de lois diverses (accès à l'information, assurance-emploi, normes du travail, santé-sécurité du travail, etc.);
- Sans oublier les services d'avocates et d'avocats pour défendre les droits des travailleuses et des travailleurs; de deux actuaire pour analyser et bâtir des régimes de retraite solides; de comptables qui aident les syndicats à produire des états financiers transparents; d'économistes pour réaliser des études de secteur et faciliter l'élaboration de demandes salariales; d'ingénieurs industriels, de professionnels en santé mentale et d'ergonomes

- **Un éventail de formations pour bien outiller les personnes qui vous représentent dans votre syndicat**
- **Une structure démocratique représentative et à votre image**
- **La solidarité des 300 000 membres de la confédération**



Vos collègues témoignent

Émilie Martin

Commis de bibliothèque/agente de bureau



Plusieurs d'entre nous vivons beaucoup de problèmes concernant l'ergonomie. On doit travailler avec de l'équipement

qui n'est pas adapté et les gens développent des maux de dos, des douleurs au cou, des tendinites, et les arrêts de travail sont nombreux. Moi-même, j'ai dû être arrêtée à cause de douleurs au dos et au poignet. J'ai signalé le problème à mon employeur et au syndicat, mais je n'ai jamais eu de retour de leur côté. Silence radio! L'employeur a réagi (lentement) et le dossier avance, mais seulement à cause de mon acharnement; en aucun cas je n'ai eu d'aide du syndicat. Je n'en reviens pas de son manque de réactivité. Notre syndicat est mou et passif, il défend mal nos intérêts. Je n'ai aucun doute qu'on serait beaucoup mieux servis avec la CSN. Celle-ci embauche même des ergonomes qui peuvent venir évaluer nos équipements et faire des recommandations à tout moment.

Philippe Lachance

Ouvrier certifié d'entretien d'immeuble



Je travaille à BAnQ depuis trois ans maintenant et je constate qu'il n'y a aucune vie syndicale chez nous. Il est très rare que des assemblées soient organisées. C'est pourtant le fondement même d'une vie syndicale et démocratique. On n'a à peu près pas d'outils d'information, pas de groupe ou de page Facebook, pas de bulletin d'information régulier. Sur le plan de la négociation, le syndicat est loin de protéger nos intérêts. Cette année et l'an prochain, nous

n'aurons aucune augmentation salariale. J'ai vraiment l'impression de ne pas être représenté. De plus, à la dernière négociation, le nombre de jours de maladie est passé de 12 à 10. Ça fait dur.

J'ai déjà travaillé dans la construction et siégé deux ans au conseil syndical de la CSN-Construction. On avait accès à tous les services nécessaires comme l'arbitrage de griefs, la négociation de convention collective, la défense des accidentés, la mobilisation, les communications, etc. Fait à noter, c'est à la CSN qu'on retrouve le plus grand service juridique syndical au Canada. Ce n'est pas rien. La CSN se bat pour ses membres, pour aller leur chercher une meilleure convention et pour les soutenir dans leur vie syndicale. Selon moi, il ne fait aucun doute qu'on serait beaucoup mieux représentés avec un syndicat affilié à la CSN.

Jonathan Appleby

Technicien en documentation



J'ai envie d'avoir un syndicat qui est combatif, qui est capable de nous accompagner sérieusement dans notre négociation et de tenir tête à

l'employeur quand il le faut, un syndicat qui peut nous proposer des moyens de pression diversifiés et soutenus, car c'est là que se situe le nerf de la guerre en temps de négociation. Notre syndicat manque de proactivité; moi j'ai travaillé à la numérisation, où nous avons dû encaisser plusieurs compressions. Nous n'avons reçu aucun soutien de la part du syndicat. On le sent complètement désinvesti de ce que vivent les membres. Le fait qu'il soit situé à Québec et qu'il y ait un manque de ressources au SFPQ n'aide certainement pas. La CSN, elle, se trouve à 20 minutes à pied de la Grande bibliothèque. C'est ce qu'on appelle de la proximité!

Jean-François Mauger

Commis de bibliothèque



Notre syndicat a tué toute vie syndicale. Il a entraîné une démobilitation et un désintérêt inquiétant des membres envers

les affaires de notre syndicat. Actuellement, on ne compte que cinq délégué-es syndicaux pour l'ensemble des employé-es de BAnQ. La bonne nouvelle, c'est qu'aujourd'hui, les employé-es essaient de se réapproprier leur vie syndicale et que cette initiative vient d'eux-mêmes. Au SFPQ, les décisions importantes arrivent toujours d'en haut, mais cette fois on sent un mouvement qui vient de la base. C'est la première fois depuis l'ouverture de BAnQ que nous allons prendre une décision pour nous, pour nous renforcer collectivement. Un changement de syndicat pour la CSN va certainement redynamiser l'intérêt des employé-es pour tout ce qui touche directement leurs conditions de travail et leur salaire. La CSN va nous laisser toute notre autonomie dans nos décisions, une plus grande liberté de choix dans nos moyens d'action et nous donnera accès à des services bien meilleurs et plus nombreux que ceux du SFPQ.

Axel Recinos

Agent de bureau



Au fil du temps, mon syndicat m'a terriblement déçu. Je ne vois que reculs et affaiblissement de nos conditions de travail. Le syndicat semble avoir beaucoup de mal à défendre nos droits. Au-delà d'une meilleure représentation, je veux faire partie d'un syndicat qui favorise la participation de ses membres. Un syndicat qui est plus démocratique et qui permet un « empowerment » des travailleurs et des travailleuses, ce que je ne considère pas être le cas en ce moment.

J'entends parler de mon syndicat seulement quand il sent que ça chauffe pour lui, et c'est le cas en ce moment. Comme

par hasard, alors qu'il n'a pas mis les efforts nécessaires pour nous informer convenablement et nous consulter, il fait ces jours-ci des démarches en ce sens. Pour moi, c'est de la poudre aux yeux. Je peux donc affirmer que je n'ai plus confiance en mon syndicat. Un changement serait bienvenu. Il faut que ça change.

Mathieu Morand

Agent de bureau



Le talon d'Achille de notre syndicat, c'est la négociation. Ça ne va pas bien! Un syndicat devrait plutôt être le spécialiste de la négociation. Je

n'ai pas l'impression d'en avoir pour mon argent avec le SFPQ. De négociation en négociation, je subis des pertes. Tant qu'à avoir un syndicat et à payer pour, je veux que ça donne des résultats concrets sur mes conditions de travail. Les conseillères et les conseillers de la CSN me donnent espoir qu'avec cette centrale, nous serons bien représentés et que nous pourrions décider de revendiquer ce que nous estimons bon pour nous. Cette idée me rend très enthousiaste.

Guylaine Vallée

Technicienne en documentation



J'ai envie de changer de syndicat parce que je ne veux plus avoir le sentiment que je dois me résigner à accepter des offres patro-

nales avec lesquelles je ne suis pas d'accord et qui ne m'apportent aucun gain. Je voudrais que notre syndicat bénéficie d'une réelle autonomie pour que nos représentants aient plus de liberté pour agir en notre faveur. On n'est pas informés de ce qui se passe dans notre syndicat. Ces jours-ci, on sent qu'il se secoue un peu les puces. On a reçu des courriels d'information... Ils savent que la période de maraudage approche à grands pas et ils ont peur. Et même là, ce qu'ils font est très minimal. Je ne sais même pas quels sont les services qui sont offerts par mon syndicat: c'est le signe indéniable pour moi que l'information est vraiment déficiente.

Jérémie Gravel

Commis de bibliothèque



Je ne suis pas satisfait du syndicat qui nous représente actuellement, pour plusieurs raisons. À chaque négociation, il nous met

de la pression pour qu'on accepte les offres patronales. De plus, il adopte des stratégies extrêmement douteuses pour nous diviser. Par exemple, lors de la dernière négociation, le syndicat a convoqué deux assemblées générales, l'une avec les employé-es de la grande bibliothèque à Montréal et l'autre avec les employé-es à l'extérieur de Montréal. Ceux du premier groupe étaient majoritairement contre l'entente, mais ils n'ont pas pu le communiquer à ceux de l'autre groupe, qui n'ont pas entendu nos arguments. On sent que le syndicat a plus intérêt à nous faire signer la convention qu'à nous voir satisfaits. Il veut nous diviser. On se fait toujours dire qu'on ne pourra pas aller chercher plus, alors que les membres de l'autre syndicat de la grande bibliothèque, le SPGQ, sont allés décrocher des gains appréciables grâce à leur solide mobilisation. Nos augmentations ne suivent même pas l'inflation. On s'appauvrit!

J'ai plus envie qu'on ait un syndicat qui nous défend qu'un syndicat qui résiste. Je rêve qu'il soit proactif et enthousiaste, et qu'il me consulte. Tout ce que je connais de la CSN me convainc que c'est le syndicat qu'il nous faut.

Yan Smith

Technicien en documentation



J'ai déjà été délégué syndical et participé au comité de négociation. En arrière, les dirigeants tiraient les ficelles et nous,

on était critiqués par nos membres. À la fin de la négociation, lorsqu'est venu le temps de présenter l'entente qui n'avait pas d'allure, on s'est fait dire par la vice-présidente de mettre notre égo de côté et de la faire passer, que ça allait finir là. Elle nous disait qu'il ne faut pas être trop

gourmand, sinon on aurait l'air fou lors de la négociation suivante. L'offre salariale se situait sous celle qui a été obtenue par le secteur public. J'ai quitté le syndicat parce que j'étais dégoûté. Je me doutais que les membres n'avaient pas un pouvoir immense, mais là, j'ai constaté qu'il était quasi-inexistant. Je ne me sens pas respecté par mon syndicat. On dirait qu'il me considère seulement lorsque la fin de la convention approche, et encore. En ce moment d'ailleurs, il est en mode croisière... Ça vaut vraiment la peine de repartir sur de nouvelles bases pour se développer une vraie force syndicale. On y a plus que droit. Et la CSN est là pour nous aider à y parvenir.

Mathieu Lavoie

Commis de bibliothèque



J'ai plusieurs griefs à l'endroit de mon syndicat. Les membres ne sont pas mobilisés et c'est parce que le syndicat les oublie complètement. La

façon qu'il a de négocier est bâclée et il est trop pressé d'en arriver à une entente, au détriment des gains qu'il pourrait aller chercher pour nous. Ils n'ont pas d'effectifs pour mener le combat, pas de moyens concrets. Les gens sont embauchés et ne savent même pas qu'ils ont un syndicat. Personne ne vient à leur rencontre. On n'est jamais consultés et, pour moi, c'est le pire. Concernant les assurances, par exemple, ils ont signé un contrat sans nous en parler, ce qui nous a fait perdre sur le plan de la couverture médicaments et qui a occasionné une augmentation faramineuse de notre franchise. Clairement, je ne suis pas une réelle préoccupation pour le syndicat. Il ne se soucie pas de ses membres, il est là pour quoi?

J'ai de bons espoirs avec la CSN, car je suis persuadé que mes intérêts seront mieux défendus. Mon frère travaille à la SAQ et est très satisfait du soutien qu'il reçoit de cette centrale. Il obtient des gains bien plus intéressants que nous. Il faut qu'on arrête de se laisser manger la laine sur le dos et qu'on pense en gang, avec l'accompagnement de la CSN. Ça, c'est gagnant.

Sylvie Ross

Commis de bibliothèque à temps partiel



Je suis fatiguée d'aller voir le syndicat pour dire ce qui ne va pas au lieu qu'il vienne au-devant des choses. Moi, je travaille à temps

partiel et, chaque fois, je constate le manque de compréhension des membres de l'exécutif concernant mon statut. Je dois tout leur expliquer. Le fait que les temps partiel ont subi des pertes importantes lors de la dernière négociation — l'horaire qu'on pouvait changer aux deux semaines, par exemple — n'est sans doute pas étranger à cette incompréhension. Pourquoi ne voit-on jamais les membres de l'exécutif sur le terrain? On a l'impression qu'ils ne sont pas intéressés par ce qui nous arrive. J'ai déposé un grief il y a deux

ans, et je n'ai pas eu de nouvelles depuis. Le grief, c'est la base de la responsabilité syndicale!

De plus, notre syndicat se comporte constamment en victime. Ce n'est pas l'attitude combative à laquelle je m'attends de sa part. Je déplore aussi l'espèce de petite menace qu'ils ont fait peser sur nous pour qu'on accepte les augmentations de cotisation, sans quoi il y aurait des coupes dans les services. Mais de quels services est-il question ici? Pour moi, les services de mon syndicat sont presque inexistantes.

Avec la CSN, nous serons maîtres de nos décisions, sans être laissés à nous-mêmes. On va nous entendre et on va être écoutés.

Ils choisissent la CSN



Votre cotisation au SFPQ

Saviez-vous que votre syndicat du SFPQ ne dispose d'aucune caisse syndicale? L'entière cotisation que vous payez est envoyée à la centrale, située à Québec. Ceci signifie donc concrètement que vous ne conservez aucune ressource financière pour faire de l'action syndicale locale. Vous dépendez du bon vouloir de l'organisation centralisée du SFPQ.

Votre syndicat vous a même demandé récemment d'augmenter votre cotisation syndicale en arguant qu'un refus signifierait une baisse de services. Mais il a déjà procédé à une coupe à blanc dans vos services.

Votre cotisation à la CSN

La CSN vous donne les moyens de vos ambitions. La cotisation que vous payez est calculée sur le salaire brut gagné, à l'exclusion des primes et des heures supplémentaires, et vous savez exactement où s'en va cet argent. Cette cotisation se divise en quatre:

1. **CSN: 0,72 %**
2. **Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN): 0,47 %**
3. **Conseils centraux: 0,06 %**
4. **STTUBAnQ-CSN: 0,35 %**

Pour un grand total de **1,6 %** de cotisation sur le salaire brut

RÉPARTITION DE LA COTISATION

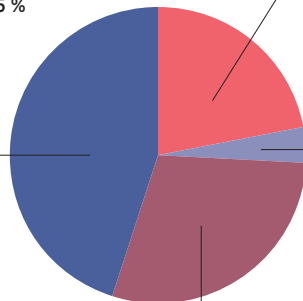
CSN: 0,72 %

- Budget de fonctionnement: 0,47 %
- Budget du Fonds de lutte professionnelle: 0,225 %
- Budget pour une réserve en cas d'imprévu: 0,0254 %

STTUBAnQ-CSN: 0,35 %

Conseils centraux: 0,06 %

Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN): 0,47 %



Une cotisation qui vous en donne vraiment pour votre argent

Grâce à cette cotisation, vous avez accès à des services qui sont payants sur tous les plans.

Payants, dans quel sens?

Elle vous permet de bénéficier des services de personnes conseillères qui viennent bonifier vos conditions de travail, votre santé et votre sécurité au travail.

Elle vous donne une meilleure qualité de vie.

Elle vous permet d'accéder à une gamme complète de services de personnes conseillères et, par conséquent, elle ne vous oblige pas à mettre la main dans votre poche dès que vous avez besoin de certains services spécialisés.

Elle vous donne accès au Fonds de défense professionnelle (FDP), un fonds qui soutient financièrement les luttes des travailleuses et travailleurs. Le FDP vous vient en appui dans vos luttes y compris durant vos conflits de travail, dans vos campagnes de sensibilisation, pour le développement d'outils de mobilisation. Il s'agit d'un fonds unique à la CSN qui vaut son pesant d'or.

Une caisse syndicale qui vous appartient

Grâce à la portion de cotisation syndicale que vous conservez localement, vous pouvez créer votre propre caisse et prendre les décisions que vous jugez bonnes pour vous donner une vie syndicale solide. Est-ce que vous créez un fonds de grève additionnel à celui de la CSN auquel vous avez déjà accès? Ouvrirez-vous un poste de secrétaire pour que cette personne s'occupe des affaires de votre syndicat, ou encore toute autre fonction syndicale qui vous sera utile? C'est **vous** qui décidez, avec **vos** argent. Seulement vous.

Contrairement au budget du SFPQ, celui de la CSN est équilibré et en santé. La CSN ne cherchera pas à augmenter votre cotisation syndicale comme l'a fait le SFPQ en vous menaçant

de diminuer vos services si vous ne consentez pas à cette augmentation.

Notre engagement CSN

- Mettre à votre disposition les services de personnes conseillères qualifiées qui seront spécialement attirées:
 - à **vos** négociation, afin que vous retiriez le maximum sur le plan de vos conditions de travail;
 - à **vos** mobilisation, pour vous soutenir dans vos moyens de pression;
 - à **la reconstruction de votre vie syndicale**.
- Vous accompagner dans l'instauration d'un fonctionnement syndical local démocratique et transparent
- Respecter les décisions que vous prenez en assemblée générale
- Mettre à la disposition de votre syndicat l'ensemble de nos ressources CSN
- Vous apporter un soutien financier en temps de grève ou de lock-out par le biais du Fonds de défense professionnel
- Vous permettre de disposer de votre cotisation locale comme bon vous semble
- Respecter votre autonomie, grâce à laquelle vous pouvez prendre vos propres décisions

Les syndiqué-es
de BANQ-CSN
**Ensemble,
plus forts**

Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de BANQ-CSN
banq.csn.info

